

SEANCE DU 6 JUILLET 2016

Le six juillet deux mille seize, à 20h30, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Jean Yves DAGES, Maire.

Présents : Mr DEYRIS Jean-Marie, Mr DARTIGUELONGUE Thierry, Mme BESNARD Virginia, Mme SKOROS Claudette, Mr ARTY Tony, Mme LABORDE Séverine, Mme LACAPE Céline, Mr DUFOURCQ Jérôme, Mr IMATTE Xavier, Mr DEGERT Sébastien, Mr BELLON Vincent.

Excusés : Mr PEROTIN Christophe, Mme BEN HADJI Myriam, Mme LABORDE Catherine.

FORET

Point fait par Jérôme DUFOURCQ sur la réunion tenue en mairie avec la Commission Forêt le 6 juin avec la participation de Mr ARRIEUSSECQ, chef de projet aménagement forestier à l'ONF et de Mr LAGREDE, agent ONF afin de nous proposer le plan d'aménagement forestier pour la période 2017-2036.

Objectifs dégagés : parcelle 1 récolte dans 10 ans, parcelle 6 récolte d'ici 15 à 20 ans, régénération naturelle.

Ce plan sera rédigé par l'ONF et sera présenté lors d'une prochaine réunion du Conseil Municipal.

EGLISE

Le permis de construire concernant les travaux de restauration de l'Eglise est aujourd'hui accordé. A noter quelques prescriptions de la DRAC.

Mr le Maire propose au Conseil Municipal de signer le contrat de maîtrise d'œuvre avec Mme DESQUEYROUX Claire, Architecte sur un montant HT de travaux de 230 000 € soit un forfait de rémunération de 23 000 € HT.

Accord est donné par le Conseil Municipal.

PERSONNEL COMMUNAL

Les contrats de travail d'Alison PAPEGAEY et de Patricia LESFAURIES seront renouvelés du 01 septembre 2016 au 31 juillet 2017.

Avancement de grade pour 2 de nos agents DUGENE Thierry (adjoint technique 1° classe) et ESQURIAL Nadine (rédacteur principal 2° classe).

ECOLE

Point fait par Virginia BESNARD, déléguée du Conseil Municipal.

Rentrée 2016 : 111 élèves. Les 5 classes seront maintenues pour l'année scolaire 2016/2017.

PS – MS : 19 ; GS-CP : 22 ; CE1-CE2 : 24 ; CE2-CM1 : 24 ; CM2 : 22.

Ces répartitions sont susceptibles de changer si des arrivées ont lieu pendant les grandes vacances.

L'organisation des TAP reste inchangée. Une maintenance informatique est à prévoir (réseau et portables à vérifier)

La liste des travaux d'été sera élaborée par les enseignants et transmise à la mairie.

TRAVAUX CANTINE

Point fait par Sébastien DEGERT.

Les travaux ont été réceptionnés à la date du 9 juin 2016 selon proposition du maître d'œuvre pour toutes les entreprises sous réserve de l'exécution concluante des épreuves énumérées sur l'annexe 1 (réserves des propositions de réceptions).

Les travaux de raccordement EDF ticket jaune sont prévus le 31 août.

PROJET FUSION

Lecture du courrier de Mr le Préfet sur le projet de fusion des communautés de communes du canton de Montfort-en-Chalosse, du canton de Mugron et des Coteaux et Vallée des Luys. L'avis des conseils communautaires sur le projet de périmètre sera recueilli dans un délai de 75 jours. A défaut de délibération dans ce délai, l'avis sera réputé favorable. En ce qui nous concerne, nous restons sur notre position (délibération du 21 janvier 2016).

CANTINE

Mr le Maire informe le Conseil Municipal que la Commune assurera à compter du 1^{er} septembre les charges alimentaires de la cantine scolaire ainsi que la facturation des repas auprès des familles.

Il convient donc d'en fixer les tarifs.

Après en avoir délibéré, le prix du repas sera de 2.30 € par enfant et 2.90 € pour les adultes et ce pour l'année scolaire 2016/2017.

ESCHOURDES

Lecture par Mr DEYRIS Jean-Marie, Délégué du Rapport annuel de l'année 2015 sur le prix et la qualité du Service Public du Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable des Eschourdes.

A noter une augmentation du tarif de 0.13 % par m³ soit de 1.502 € à 1.504 €.

Approbation du rapport par le Conseil Municipal.

SUBVENTION

Mr le Maire propose au Conseil Municipal le versement d'une subvention exceptionnelle de 131 € au profit de la Bibliothèque de POYARTIN pour l'achat de fournitures diverses. Accord est donné par le Conseil Municipal.

VENTE MOBILIER

Mr le Maire informe le Conseil Municipal que suite à l'aménagement de la nouvelle cantine, du mobilier à savoir une armoire chauffante, un congélateur et une friteuse pourraient être vendus suite à leur renouvellement. Il propose au Conseil Municipal le prix de 800 € pour le lot. Le Foyer de la Commune est intéressé pour cet achat. Accord est donné par le Conseil Municipal.

INFORMATION

Départ à la rentrée de l'Abbé CARRERE, curé de la paroisse St Thérèse de Chalosse pour les paroisses de Notre Dame du Pays d'Orthe (Peyrehorade) et de St Marie des Arrigans (Pouillon). L'abbé Michel PANTAIGNAN le remplacera.

Bilan positif de nos fêtes patronales (moins de fréquentation mais pas de dégradations)

Rien ne restant à l'ordre du jour, Mr le Maire déclare la session close.